

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/174  
19 avril 2000

(00-1583)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

La République de Zambie a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après.

En République de Zambie, les questions relatives à l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires relèvent de quatre départements: l'un fait partie du Ministère de la santé et les trois autres, du Ministère de l'agriculture. Les questions liées à l'innocuité des produits alimentaires relèvent du Ministère de la santé tandis que celles ayant trait aux plantes et aux animaux relèvent du Ministère de l'agriculture. Le Ministère du commerce et de l'industrie joue le rôle de point d'information et d'autorité nationale responsable des notifications.

Pour être efficace, la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires est donc largement tributaire de la capacité des départements susmentionnés de participer aux travaux des organismes de normalisation et du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC. À l'heure actuelle, la participation aux activités des organismes de normalisation est limitée par le manque de ressources financières.

Il importe également de moderniser l'infrastructure et de veiller à ce que les mesures SPS appliquées s'appuient sur des preuves scientifiques suffisantes. Une assistance serait donc nécessaire pour moderniser les laboratoires dont il est question ci-dessous et renforcer les capacités des ressources humaines de traiter efficacement des questions liées aux mesures SPS:

1. **Les laboratoires de phytoquarantaine et de recherches biosystématiques** sont situés à Mount Makulu. Les installations doivent être modernisées et le personnel doit établir des contacts à l'échelle internationale pour mieux connaître les parasites étrangers. Le laboratoire de recherches biosystématiques a besoin d'être rénové pour être en mesure de répondre plus rapidement aux demandes qui lui sont présentées.
2. **Le laboratoire de chimie des plantes fourragères** procède à des essais sur les engrais, les souches, le fourrage, le terreau de plantation et l'eau pour s'assurer de leur conformité.
3. **Le laboratoire de contrôle et d'essais sanitaires de semences**
4. **L'Institut national de la recherche scientifique et industrielle** aurait besoin d'assistance afin d'obtenir diverses normes pour procéder à des essais sur les mycotoxines.
5. **Le laboratoire national des produits alimentaires et pharmaceutiques** doit être amélioré pour vérifier la conformité des normes concernant les additifs, les résidus de pesticides et l'innocuité des produits alimentaires.

./.

D'autres domaines nécessiteraient une assistance technique, notamment les suivants:

- une sensibilisation accrue des milieux d'affaires et du public en général aux questions liées aux mesures SPS;
  - la formation de fonctionnaires aux postes frontières et la distribution de l'équipement nécessaire de façon à augmenter leurs capacités techniques de traiter les questions liées aux mesures SPS;
  - la création d'une base de données appropriée sur les questions liées aux mesures SPS au sein du Ministère du commerce pour faciliter le travail de celui-ci à titre de point d'information et d'autorité nationale responsable des notifications;
  - la diffusion de renseignements scientifiques et techniques pertinents auprès des départements techniques.
-